

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites (CIMR) représentée par son Président Directeur Général, Khalid Cheddadi, a déclaré le 2 octobre 2007, avoir cédé sur le marché central, le 27 septembre 2007, 27.000 actions BMCE, au cours unitaire de 2.985,00 DH, franchissant à baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CIMR détient 777.211 actions BMCE, soit 4,9% du capital de ladite société.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma